

ASTONÉNERGIE

VENTE DE BORNES DE RECHARGE

28 août, 2019

SÉCURITÉ DES APPAREILS ÉLECTRIQUES : Normes et certification

SÉCURITÉ DES APPAREILS ÉLECTRIQUES : NORMES ET CERTIFICATION

La conformité aux normes de sécurité fait évidemment partie des critères de sélection d'une borne de recharge. Les normes applicables sont définies par des organismes de normalisation reconnus. La conformité de la borne doit être certifiée par un organisme d'approbation accrédité. Cet organisme teste la borne et ses composantes en laboratoire selon un protocole défini par l'organisme de normalisation pour chaque norme ou standard.

Un produit certifié porte une étiquette officielle attestant sa conformité aux normes applicables. Ainsi, l'installateur et l'utilisateur peuvent être confiants que le produit a passé les tests pertinents et qu'avec une installation qui respecte les standards établis, il fonctionnera de façon sécuritaire.

PROTÉGER LES UTILISATEURS ET LES BIENS

Les normes sont mises en place pour protéger les utilisateurs et les biens. Le site web de la Sécurité du public du gouvernement du Québec précise qu'on doit toujours utiliser des produits électriques approuvés afin de se protéger contre les chocs électriques et les incendies. Un produit électrique approuvé porte un sceau d'approbation ou de certification. Ce sceau est apposé ou imprimé directement sur le produit sous la forme d'une marque ou d'une étiquette. En vertu du chapitre V, Électricité, du Code de construction du Québec, tout accessoire électrique vendu sur le territoire québécois doit être approuvé ou certifié par un organisme d'approbation accrédité.

ORGANISMES D'APPROBATION

La liste des organismes d'approbation accrédités est disponible sur le site web de la Régie du Bâtiment du Québec. Deux types d'approbation y sont présentés : la certification et l'évaluation spéciale.

Comme mentionnée plus haut, la certification implique qu'un des organismes de certification a TESTÉ le produit et attesté sa CONFORMITÉ aux normes canadiennes ou internationales applicables.

L'évaluation spéciale est un mode d'approbation à la pièce, en raison d'un produit en quantité limitée ou de l'absence de norme. L'organisme reconnu évalue le produit et atteste, par l'apposition d'une étiquette personnalisée, le niveau minimum de sécurité recherché. Même si elle satisfait à l'exigence d'approbation, l'évaluation spéciale, qui n'exige pas de test en laboratoire, ne constitue PAS une certification et n'est généralement pas utilisée pour des produits destinés au grand public.

ASTONÉNERGIE

VENTE DE BORNES DE RECHARGE

28 août, 2019

SÉCURITÉ DES APPAREILS ÉLECTRIQUES : Normes et certification

STANDARDS OU NORMES CSA, UL ET SAE

Dans le langage populaire, on entend parfois que tel produit est «certifié CSA» ou «certifié UL» alors qu'il faut plutôt dire que sa conformité aux normes CSA ou UL est certifiée par l'organisme XYZ». Les groupes CSA (Canadian Standards Association ou Association canadienne de normalisation) et UL (Underwriters' Laboratories Inc.) offrent des services de certification tout en étant des organismes de normalisation reconnus.

L'organisme international SAE (anciennement Society of Automobile Engineers) a défini la norme J1772 pour les bornes de recharge et, pour la pièce du câble de sortie et son connecteur pour le véhicule, les fabricants de bornes s'approvisionnent généralement chez des fournisseurs qui offrent ce produit avec certification. Cette norme couvre les exigences physiques, électriques, fonctionnelles et de performance pour la recharge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables en Amérique du Nord.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA BORNE EVDUTY

La conformité de la borne EVduty EVC30 est certifiée par l'organisme LABTEST CERTIFICATION INC pour les normes CSA et UL applicables. Le certificat de conformité est d'ailleurs disponible dans la section documentation. Ce certificat atteste que le laboratoire a TESTÉ la borne EVduty selon les protocoles établis et déterminé qu'elle est conforme aux normes et standards de sécurité (CSA et UL) applicables.

IMPORTANT : EXIGEZ UNE INSTALLATION ADÉQUATE SANS MODIFICATION DE LA BORNE.

Le type de branchement (câble d'alimentation) d'une borne EVduty ne doit en AUCUN CAS être modifié, à défaut de quoi la certification et la garantie ne sont plus valides. De plus, la borne EVduty fixe doit absolument être raccordée à BÔITE DE JONCTION. La jonction ne peut en aucun cas être faite à l'intérieure de la borne.